



Présentation du

P.I.C.S.U

Programme d'Implémentation de la
Couverture Santé Universelle

Document confidentiel par **LENODA SARL**
SANTÉ-HYDRAULIQUE-ÉNERGIE-AGRICULTURE

DES ACTES QUI FONT DATES

- 1989** La **Banque Africaine de Développement** (BAD) commande une étude de pré-investissement du secteur santé au Cameroun sur un **don FAT d'un montant de 1,34 million d'UC**.
- 1993** L'étude démarre, et porte sur les sujets suivants : La **maintenance des équipements bio-médicaux**, les **infrastructures sanitaires** et plus globalement l'**information sanitaire**.
- 1999** Sur la base des résultats du rapport final daté de 1999 puis des **objectifs du Plan national de Développement sanitaire (PNDS)** et compte tenu des actions déjà entreprises dans les secteurs ciblés, le Gouvernement a **communiqué au FAD les domaines prioritaires d'intervention**. Ceux-ci ont été analysés par la mission de préparation du projet qui s'est rendue au Cameroun en juin 1999. D'un commun accord avec les autorités, les quatre composantes suivantes ont été retenues :
- le renforcement **des services de santé** ;
 - le renforcement **du système d'information sanitaire (SNIS)** ;
 - l'appui à la **maintenance des équipements biomédicaux** ;
 - la gestion du plan.
- 2024** Le présent rapport fait suite à la **mission d'évaluation du projet qui a séjourné au Cameroun du 03 au 16 janvier 2000**.

Sommaire



Programme d'Implémentation de la
Couverture Santé Universelle

1. Explications sur **la situation sanitaire du pays** p3
2. Différences entre **la CSU et les autres notions existantes** p4
3. **Une santé enfin abordable, pour tous**
..... p5

LA SITUATION SANITAIRE DU PAYS

Le Cameroun a une population **estimée à 22 millions d'habitants dont 44 % a moins de 15 ans**. Le taux d'accroissement est de 2,6 % et **l'espérance de vie évolue depuis les années 1976 à 2011 en dent de scie**, selon le rapport d'évaluation projet de développement du système de santé publique **publié en 2000 et le rapport de l'OMS de 2018**.

La situation sanitaire du pays a **néanmoins connu une nette amélioration entre 1976 et 1987 reflétée par l'espérance de vie qui est passée de 47,2 à 55,2 ans**. Cependant, celle-ci a légèrement baissé et est **repassée à 54,1 ans en 1998, du fait de la crise économique qu'a traversé le pays entre 1987 et 1993** et qui a entraîné une dégradation de certains indicateurs de santé. En 2020, **elle atteignait de près les 58 ans**.

Avec un **indice de développement humain (IDH) de 0,504**, le Cameroun occupait le **152e rang** sur les 187 pays évalués en 2013. En 2020, il occupe le **151e rang** sur les 191 pays évalués.

AUTRES NOTIONS, COMPARÉES AU PICSU - 1

La Sécurité sociale : est un système assurant des ressources dans un certain espace financier prévu à cet effet ainsi que l'accès aux besoins essentiels (éducation, eau, nourriture, hygiène) à certains citoyens ayant droit hors catastrophe, guerre ou calamité, qui ont accès à une couverture de santé de par leur régime.

L'assurance maladie : est un dispositif chargé d'assurer un individu face à des risques financiers de soins en cas de maladie, ainsi qu'un revenu minimal lorsque l'affection prive la personne de travail.

La couverture maladie universelle (CMU) : est une prestation sociale française permettant l'accès aux soins, le remboursement des soins, prestations et médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'assurance maladie.

La Couverture sanitaire universelle (CSU) : consiste à veiller à ce que l'ensemble de la population ait accès aux services préventifs, curatifs, palliatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dont elle a besoin et à ce que ces services soient de qualité suffisante pour être efficaces, sans que leur coût n'entraîne des difficultés financières pour les usagers.

AUTRES NOTIONS, COMPARÉES AU PICSU - 2

Cette définition de la CSU contient trois objectifs liés entre eux :

- **l'accès équitable aux services de santé** : tous ceux qui ont besoin de services de santé, quels que soient leurs moyens financiers, doivent pouvoir y accéder ;
- **la qualité** : les services de santé doivent être d'une qualité suffisante pour améliorer la santé de ceux qui en bénéficient ;
- **La protection financière** : le coût des soins ne doit pas exposer les usagers à des difficultés pécuniaires.

L'une des principales questions relatives à ce sujet est d'ordre éthique : voulons nous que des millions de familles soient acculées par la misère du fait de dépenses de santé élevées et du manque de protection contre le risque financier ?

Au moins 400 millions de personnes n'ont pas accès aux services de santé les plus essentiels et 40 % de la population mondiale n'a pas de protection sociale. Les réalités humaines derrière ces chiffres sont telles que :

- une jeune mère meurt à l'accouchement dans un état fragile **parce qu'elle n'a pas eu accès aux soins** ;
- un jeune enfant abandonne l'école à cause de l'appauvrissement de sa famille **du fait des dépenses de santé** ;
- un adulte qui vit dans une ville d'un pays à revenu intermédiaire et qui souffre d'une maladie non transmissible **n'a pas de traitement.**

UNE SANTÉ ENFIN ABORDABLE, POUR TOUS - 1

La charte africaine des droits de l'homme et des peuples **stipule en son article 16 ce qui suit :**

« Toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mental qu'elle soit capable d'atteindre. Les États parties à la présente charte s'engagent à prendre des mesures nécessaires en vue de protéger la santé de leurs populations et de leur assurer l'assistance médicale en cas de maladie ».

Le PICSU est un programme qui a été conçu pour implémenter la Couverture Santé Universelle telle que l'a défini l'OMS en 1948. Cette définition est basée sur trois concepts fondamentaux qui sont : **l'équité des soins, la qualité des soins et le coût des soins.**

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) soutient fortement l'enracinement de la promotion de la santé depuis 1986 et a déjà organisé, à ce jour, neuf conférences mondiales pour son renforcement :

- **La dernière fut celle de Shanghai (Chine), en novembre 2016,** qui a porté sur « *la santé pour tous – tous pour la santé* » et réaffirmait la nécessité de la réorientation des systèmes de santé pour une plus grande efficacité dans la lutte contre la maladie à travers l'action sur leurs déterminants.
- **La santé est en effet produite à 90 % en dehors du secteur de la santé.**

UNE SANTÉ ENFIN ABORDABLE, POUR TOUS - 2

Les solutions proposées **par le PICSU** sont définies autour de **3 axes** :

1- Équité : l'équité n'est certes pas un concept majeur de l'économie, mais elle est incontournable dans l'analyse des échanges, de la répartition des richesses ou de l'intervention de l'État, tout particulièrement dans l'étude des systèmes sociaux. Analyser l'équité dans le domaine de la santé conduit non seulement à situer les critères d'équité existants dans un cadre théorique global, à la lumière des théories contemporaines de la justice sociale, mais aussi à s'appuyer sur des analyses empiriques afin de percevoir la portée éthique d'une situation. Avec notre solution, nous permettrons à l'ensemble de la population d'avoir accès aux services préventifs, curatifs, palliatifs, de réadaptation et de la promotion de la santé dont elle a besoin.

2- La qualité des soins : La qualité des soins représente un défi auquel font face la majorité des systèmes de santé dans le monde et en Afrique en particulier. Les éléments entrant en jeu et justifiant la nécessité d'une réadaptation des systèmes de santé pour délivrer des soins de qualité sont de plusieurs ordres : un contexte socio-démographique et épidémiologique marqué par une plus grande fréquence des maladies non transmissibles appelant à une approche centrée sur le patient, une meilleure information et une communication plus efficace. Les avancées technologiques, les progrès thérapeutiques et la multiplicité des acteurs dans la prise en charge des patients montrent à quel point il est important d'assurer une meilleure organisation des soins. La qualité des soins dépend du type d'entité évaluée. Il peut s'agir de la qualité d'un professionnel, de la qualité d'un établissement de santé ou de la qualité globale du système de santé. Notre solution sur cette valeur veille à ce que les soins soient de qualité suffisante pour être efficaces.

3- Le coût des soins : Afin d'accroître l'accessibilité financière aux services de santé, le PICSU s'est assigné de revoir le système de tarification actuel jugé désuet et inadapté, reposant sur la tarification et le paiement à l'acte, afin non seulement de l'adapter aux revenus des ménages, mais aussi d'avoir une maîtrise des coûts des soins de santé. La présente solution vise à faire un état des lieux des coûts des soins de santé, émettre des propositions d'actualisation de la tarification et des recommandations pour l'amélioration du mécanisme de paiement des prestataires de soins. Notre solution veille à ce que leur coût n'entraîne pas des difficultés financières pour les usagers.

BUDGET & PROJECTIONS

Le budget du PICSU est défini en fonction de chaque pays, après un audit de nos spécialistes.

Cette audit se fait en fonction de la carte sanitaire du pays, des acquis, de l'étendu du territoire ainsi que de sa population

P.I.C.S.U



Programme d'Implémentation de la
Couverture Santé Universelle

CONCLUSION

CONCLUSION

Le thème de ce projet concerne **l'action sécuritaire en santé publique dans sa dimension nationale, mais nous, comme l'OMS n'oublions pas que chaque individu – femme, homme ou enfant – est exposé aux menaces qui pèsent collectivement sur la santé.**

Il est capital de **ne pas perdre de vue les répercussions que les problèmes sanitaires collectifs** peuvent avoir au niveau individuel. C'est d'ailleurs ce qui, en 2016, avait inspiré l'engagement en faveur de « la santé pour tous – tous pour la santé » dans le cadre de la conférences mondiales par l'OMS.

Cet engagement et les principes sur lesquels il repose sont toujours d'actualité et sont plus essentiels que jamais. **Cette initiative ambitieuse rapportera beaucoup au pays, santé accessible au même prix pour chacun, maîtrise des maladies, gestion contrôlée des médicaments, création d'un numéro unique (ID perso).**

Il reste une chance inouïe d'améliorer et contrôler la santé dans un pays.



CONTACT

Tél : + 33 6 59 34 56 40
:+ 237 6 77 63 25 82

Email : lenoda2022@gmail.com

Document confidentiel par **LENODA SARL**
SANTÉ-HYDRAULIQUE-ÉNERGIE-AGRICULTURE